



## **Les artistes au cœur de la culture**

Mémoire du Conseil québécois du théâtre

Déposé dans le cadre de la consultation publique  
sur la Politique de développement culturel 2017– 2022  
de la Ville de Montréal

Mars 2017



## Présentation du Conseil québécois du théâtre

---

**C**réé en 1983, le Conseil québécois du théâtre (CQT) est un regroupement national qui porte la mission de fédérer, défendre et promouvoir le théâtre professionnel québécois. Il se veut une force politique et un levier de développement au service de l'art théâtral au Québec. Engagé auprès de ses membres et mobilisé par la vitalité de son milieu, le CQT se positionne à l'avant-scène des besoins de sa communauté et de la défense de ses intérêts.

Le CQT est devenu aujourd'hui un organisme essentiel à la défense et au développement de sa discipline. Il a su créer une tribune exceptionnelle en permettant au monde du théâtre québécois et à ses artisans d'exprimer leurs revendications. Depuis sa fondation, celui-ci n'a eu de cesse de multiplier des interventions politiques et médiatiques sur les scènes provinciale, fédérale et municipale.

### Mandats

- ▶ Réunir les intervenants du milieu théâtral dans un but de concertation
- ▶ Défendre les intérêts du milieu théâtral auprès des pouvoirs publics et politiques
- ▶ Faire connaître la valeur et l'importance de l'art théâtral dans la société québécoise
- ▶ Soutenir l'évolution de l'art théâtral sous toutes formes et pour tous les publics, dans les deux langues officielles et en incluant la diversité culturelle
- ▶ Informer la communauté théâtrale sur les activités, les dossiers et les enjeux qui la concernent
- ▶ Animer le milieu théâtral par la tenue d'événements rassembleurs
- ▶ Documenter et analyser les réalités relatives au théâtre
- ▶ Débattre des enjeux qui concernent le développement de l'art théâtral au Québec

## Introduction

---

Le Conseil québécois du théâtre tient d'emblée à saluer le travail fourni par les élus municipaux de la Ville de Montréal pour produire le nouveau projet de Politique de développement culturel 2017-2022, *Savoir conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique*. Nous nous réjouissons de la présence, dans le projet, de quelques principes qui font écho à des préoccupations qui nous sont chères, telles que la réaffirmation des liens privilégiés entre la culture et l'éducation, l'enjeu majeur du développement des publics, la diversité conçue comme source d'enrichissement ou encore le rôle essentiel du réseau Accès culture dans la démocratisation des arts et de la culture. En outre, nous soulignons la pertinence de certains engagements formulés dans le projet de politique, à l'instar de la mise en place d'initiatives économiques novatrices liées à la mutualisation des services et la mise à jour numérique des lieux privés de diffusion.

Néanmoins, si comme l'indique le projet de Politique de développement culturel, le rôle de la Ville est d'articuler une « vision rassembleuse »<sup>1</sup>, faisant des artistes, des entreprises culturelles et des citoyens « les véritables créateurs de culture sur l'ensemble du territoire »<sup>2</sup>, force est de constater que les arts et la pratique artistique professionnelle ne sont principalement envisagés que sous les angles de l'entrepreneuriat culturel et du numérique, en plus d'être conçus comme des outils de développement du territoire. Tout en prenant acte de l'évolution de la société et des bouleversements à l'œuvre, il nous apparaît nécessaire de mettre en lumière les principes qui nous animent, mais aussi les enjeux actuels de notre discipline, et ce à l'aune des prérogatives de la Ville de Montréal en matière d'action culturelle. C'est pourquoi, en vue de l'élaboration de la nouvelle politique de développement culturel, nous émettrons des recommandations qui porteront sur les thèmes suivants :

- ▶ La place du spectacle vivant et des artistes professionnels
- ▶ Le Conseil des arts de Montréal
- ▶ L'accès aux arts et à la culture

---

<sup>1</sup> Projet de politique de développement culturel 2017-2022, page 29

<sup>2</sup> Idem, page 68

## 1) La place du spectacle vivant et des artistes professionnels

---

Qu'est-ce que le théâtre ? Pour établir une politique culturelle qui prenne en compte la réalité de notre milieu, faut-il encore savoir ce que nous sommes. Le théâtre est un art vivant, un art de la relation qui ne peut exister sans spectateur, sans la présence d'un public auquel il s'adresse directement. Étant un art vivant, il est nécessairement un art collectif, non seulement parce qu'il est le reflet de la société, mais aussi parce qu'il ne peut s'accomplir sans le travail opiniâtre d'une pluralité de praticiens, dramaturges, comédiens et metteurs en scène bien sûr, mais aussi, scénographes, costumiers, régisseurs, gestionnaires, ou encore éclairagistes, autant de métiers de l'ombre que l'on ne sait plus nommer. Le théâtre est un art de la représentation éphémère qui exprime une manière d'être au monde, qui pousse « les hommes à se voir tels qu'ils sont »<sup>3</sup> et à dépasser leur propre condition, un art de création et de ruptures qui nous surprend, nous interroge, nous divertit, un art thaumaturgique, refuge de nos angoisses et de nos désirs.

Le contact humain, l'émulation et l'excellence artistique au service de la production de sens sont autant de raisons pour lesquelles les arts de la scène font partie des fers de lance du rayonnement culturel et artistique de la ville de Montréal, tant au Québec qu'à l'international. Pourtant, aucune mention dans le projet politique ne fait état des valeurs intrinsèques de l'art et en particulier du spectacle vivant, de même qu'aucun chapitre n'est dévolu aux créateurs et aux artistes professionnels, contrairement à la politique de développement culturel 2005-2015<sup>4</sup>.

La vision élargie du rôle de la culture que prône la ville de Montréal dans son projet de politique, mettant l'accent sur les dimensions identitaire, sociale, économique et technologique de la culture et sur l'intégration de toutes les formes d'expressions artistiques, semble ainsi occulter les arts professionnels<sup>5</sup>. C'est pourquoi le CQT défend la vision d'une culture qui, tout en accueillant en son sein les genres les plus divers et en célébrant l'éclectisme des pratiques, accorde une place centrale à la pratique artistique professionnelle et aux œuvres qui en sont issues. Destinées à être diffusées à l'ensemble des citoyens, les

---

<sup>3</sup> Antonin Artaud, *Le Théâtre et son double*, Gallimard, 1964, page 85.

<sup>4</sup> Politique de développement culturel 2005-2015, *Montréal, métropole culturelle*, « D'abord les créateurs et les artistes professionnels », page 38.

<sup>5</sup> Projet de politique de développement culturel 2017-2022, page 16 « La refonte de la Politique s'appuie sur une vision élargie du rôle de la culture... ».

oeuvres professionnelles sont le résultat d'une exigence et d'un savoir-faire unique. Bien plus qu'un simple objet de divertissement, ces oeuvres artistiques interpellent le spectateur en éprouvant les sens et en créant de la signification. Ainsi, puisque la pratique artistique professionnelle agit comme catalyseur de la culture, elle doit constituer le coeur de toute politique culturelle.

Il ne s'agit pas, cependant, de nous positionner contre le droit à l'expression culturelle citoyenne et à la créativité pour tous. **Notre propos est simplement de dire que la participation culturelle ne peut exister sans la pratique artistique professionnelle, que pour s'accomplir pleinement le loisir citoyen et la pratique amateur doivent non seulement s'en nourrir, mais également être accompagnés par elle.** En outre, reconnaître le caractère essentiel de la pratique artistique professionnelle suppose de tout mettre en œuvre pour assurer les conditions de son développement.

**Le CQT recommande que soit insérée dans le projet de Politique, une section sur les créateurs et les artistes professionnels, dans laquelle seraient notamment soulignées :**

- ▶ **Les valeurs intrinsèques du spectacle vivant : art de la relation et d'excellence conçu comme producteur de sens**
- ▶ **La place centrale accordée aux créateurs, aux artistes et aux organismes artistiques professionnels**
- ▶ **La nécessité d'améliorer leurs conditions de vie professionnelles et de constituer un environnement viable, propice à la création, la production et la diffusion**

## 2) Le Conseil des arts de Montréal

---

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) est un acteur de premier plan du développement culturel et artistique de la métropole. Les priorités qu'il défend, axées sur la relève, l'innovation, la diversité ou encore les liens arts-affaires octroient au CAM une place à part dans le paysage des organismes subventionneurs. Plus de 400 organismes bénéficient de son soutien grâce à ses programmes de subvention, de tournée et ses résidences d'artistes. Le projet de politique met légitimement en valeur l'expertise du CAM et ses spécificités en tant qu'organisme de proximité. Toutefois, en ce qui concerne les stratégies de développement à venir, l'on ne peut que constater l'imprécision des objectifs formulés. En effet, le point 8.4 ne livre que deux interventions prioritaires de la Ville au sujet du CAM : un appui à ses priorités stratégiques, en particulier la relève, la diversité et la philanthropie, et la « volonté conjointe de consolider ses programmes et ceux du Service de la Culture afin d'optimiser leur appui aux industries culturelles et créatives »<sup>6</sup>. En fin de document, dans la partie 13 « Objectifs et priorités »<sup>7</sup>, ce même énoncé est reformulé dans le sens d'une plus grande ambiguïté. Le verbe « consolider » a laissé sa place à « revoir » et la mention sur les industries culturelles et créatives a disparu. Cette formulation énigmatique révèle l'absence d'une vision stratégique de Montréal quant au devenir de son Conseil des arts. Aucune proposition concrète ni engagement financier ne sont envisagés. Pourtant, dans un contexte d'austérité budgétaire, les artistes et les organismes ont été sérieusement malmenés ces dernières années.

Certes, nous nous devons de souligner l'augmentation de la contribution de la Ville et de l'agglomération de Montréal au budget du CAM depuis 2005. Ajustée en dollars constants, de manière à supprimer l'inflation et ainsi à établir l'évolution réelle de l'aide publique, la contribution versée entre 2005 et 2015 augmente d'environ 14 %<sup>8</sup>. Sur la même période, l'ensemble des subventions accordées aux artistes et aux organismes par le CAM augmente de 16 %<sup>9</sup>. Néanmoins, l'augmentation de la contribution de Montréal depuis 2005 n'est pas suffisante pour soutenir adéquatement la pratique, compte tenu de la hausse du nombre d'organismes soutenus. Prenons l'exemple de

---

<sup>6</sup> Projet de politique de développement culturel 2017-2022, page 44.

<sup>7</sup> Ibid, 14. Le Conseil des arts de Montréal, page 95.

<sup>8</sup> De 11.8M \$ versés en 2005 (en dollars constants de 2015) à 13.4M \$ en 2015.

<sup>9</sup> De 10.2M \$ versés en 2005 (en dollars constants de 2015) à 11.9M \$ en 2015.

l'aide octroyée aux organismes de théâtre par le CAM. Le graphique en annexe révèle que l'on passe de presque 49 000 \$ de subvention moyenne par organisme en 2005 à 34 000 \$ en 2015, alors que le nombre d'organismes de théâtre soutenus ne cesse de croître, de 64 en 2005 à 90 en 2015. Le niveau de l'aide versée à la discipline est donc insuffisant, ce qui entraîne une décroissance de la subvention moyenne à partir de 2007 et ainsi un appauvrissement général du secteur théâtre.

Dans ce contexte de plafonnement de l'aide publique, la Ville compte sur le développement de nouveaux modèles d'affaires, sur les initiatives d'économie collaborative telles que la mutualisation des services mais aussi sur l'apport du financement privé, comme la philanthropie culturelle dont l'essor, faut-il le rappeler, est relativement modeste au Québec. Sans nier l'intérêt de ces approches, elles ne peuvent constituer à elles seules une solution viable sur le long terme et compenser les carences du financement public.

Dans son mémoire de 2005 déposé dans le cadre de la consultation sur la politique de développement culturel, le CAM préconisait une augmentation de 6,3 M\$ de son budget (qui était de 10 M\$ en 2005) afin de mettre en œuvre « une vision plus structurante du développement artistique montréalais ». Le CAM précisait en outre, qu'il s'agissait « d'un budget de rattrapage »<sup>10</sup> par rapport aux douze années de gel subies. Depuis cette recommandation, douze autres années se sont écoulées et le contexte a évolué. Les 16,3 M\$ souhaités à l'époque équivalent aujourd'hui en dollars constants à 20M \$, soit environ 5 M\$ de plus que le budget actuel du CAM.

**Le CQT recommande que dans la section 8.4 du projet de Politique, la ville de Montréal s'engage à :**

- ▶ **Reconnaître que le CAM est un acteur incontournable du soutien à la pratique artistique professionnelle**
- ▶ **Augmenter significativement les crédits alloués au CAM pour que celui-ci puisse continuer à renforcer et développer son rôle de soutien auprès de la vie artistique professionnelle sur le territoire montréalais**

<sup>10</sup> Mémoire présenté par le Conseil des arts de Montréal à l'occasion de la consultation sur la proposition de politique de développement culturel pour la ville de Montréal, page 9.

### 3) L'accès aux arts et à la culture

---

Derrière la notion d'accessibilité de la culture se profilent deux logiques distinctes. D'un côté, une logique territoriale qui correspond au développement des infrastructures, équipements et événements culturels, permettant idéalement une meilleure circulation de l'offre théâtrale et un meilleur accès aux lieux de diffusion. De l'autre, une logique sociale qui vise à la démocratisation des arts et de la culture auprès de tous les publics, notamment auprès de ceux issus des groupes sociaux les moins enclins à participer à la vie culturelle.

Sur le plan de l'accessibilité territoriale, l'on ne peut que souligner la réussite actuelle du réseau Accès culture qui propose aux Montréalais, à travers les lieux de diffusion municipaux, une programmation de spectacles des arts de la scène aux Montréalais. Cependant, il conviendrait de renforcer les activités de diffusion culturelle, notamment en théâtre. Pour que les citoyens montréalais de tous les arrondissements aient accès à un choix varié de productions théâtrales professionnelles de qualité, les maisons de la culture et lieux de diffusion municipaux doivent bénéficier de ressources humaines, financières et techniques accrues. Il s'agit là d'un enjeu fondamental puisque le réseau Accès culture est le principal outil de la ville de Montréal pour la diffusion au plus grand nombre des arts et de la culture. Il est sans conteste un levier essentiel pour le développement de publics en permettant aux citoyens de tous horizons de se familiariser avec l'art. C'est aussi le cas des festivals, solidement implantés sur le territoire montréalais. Nous nous réjouissons d'ailleurs qu'ils constituent « un axe stratégique de développement »<sup>11</sup> dans le projet politique. Ces événements culturels sont des pôles d'attraction qui pour une durée limitée donnent accès à des productions et des savoir-faire d'excellence. Citons, entre autres, les Casteliers, les Coups de Théâtre, Dramaturgies en Dialogue, le Festival Trans-Amériques, le Jamais Lu, l'OFFTA ou encore Zone HoMa.

Par ailleurs, permettre une meilleure accessibilité géographique de l'offre théâtrale passe par l'amélioration de la signalisation urbaine dans les quartiers. Devant le mastodonte qu'incarne le quartier des spectacles, à la fois *cluster* culturel<sup>12</sup> et vitrine

---

<sup>11</sup> Projet de politique de développement culturel 2017-2022, page 37.

<sup>12</sup> Concentration sur un même territoire d'entreprises et d'organismes culturels générant une activité économique.



du divertissement de masse, les autres secteurs de la métropole émergent difficilement. Dès lors, afin de valoriser les lieux de diffusion dans l'espace public, d'informer les citoyens de leur présence et de les orienter adéquatement, la ville de Montréal devrait mettre à la disposition de tous de meilleures indications dans les transports publics, sur les réseaux routiers et dans les quartiers.

**Le CQT recommande que la ville de Montréal :**

- ▶ **Renforce les activités de diffusion culturelle au sein du réseau Accès culture et favorise le rayonnement des pratiques singulières**
- ▶ **Accorde un soutien accru aux lieux de diffusions municipaux**
- ▶ **Améliore la signalisation urbaine des lieux de diffusion dans l'espace public**

Néanmoins, ce maillage du territoire composé du réseau Accès culture, des lieux de diffusion et des festivals n'est pas suffisant pour soutenir une réelle politique de démocratisation des arts. Dans le contexte d'une stagnation de la fréquentation, les créateurs, producteurs et diffuseurs montréalais doivent faire face au défi de la diversification des publics, c'est-à-dire la nécessité d'attirer « des individus appartenant à des catégories jusqu'alors peu ou pas représentées »<sup>13</sup> dans les salles de spectacle.

C'est toute la question de l'accessibilité sociale et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Au niveau municipal, la médiation culturelle en est l'instrument privilégié. Comme il est rappelé dans le projet politique, la médiation culturelle s'exerce au sein d'organismes divers, tels que des festivals ou des lieux de diffusion privés mais aussi et surtout dans les maisons de la culture. Contrairement à la politique de développement culturel de 2005, l'approche de la médiation culturelle retenue dans le nouveau projet par la ville de Montréal s'inscrit davantage dans une perspective d'inclusion sociale :

---

<sup>13</sup> Olivier Donnat, Sylvie Octobre (sous la direction de), *Les publics des équipements culturels. Méthodes et résultats d'enquêtes*. Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2001, page 20.

« Les nouvelles approches en médiation culturelle sont des vecteurs de progrès social et Montréal visera à les explorer pour créer une citoyenneté culturelle encore plus inclusive »<sup>14</sup>. Sans nier la pertinence d'une telle approche, fondée sur la constitution d'une identité commune et d'un vivre ensemble, nous pensons qu'il est essentiel d'affirmer avant toute chose, dans le projet politique, la mission première de la médiation culturelle. Pour cela nous adopterons la définition suivante : « On appelle médiation culturelle un ensemble d'actions visant, par le biais d'un intermédiaire – le médiateur, qui peut être un professionnel mais aussi un artiste (...) – à mettre en relation un individu ou un groupe avec une proposition culturelle ou artistique (œuvre d'art singulière, exposition, concert, spectacle etc.) afin de favoriser son appréhension, sa connaissance et son appréciation »<sup>15</sup>. Ainsi la médiation culturelle a pour ambition première de rapprocher l'individu de la fréquentation des œuvres artistiques par une initiation des sens et en lui fournissant des clefs de compréhension.

**Le CQT recommande que la ville de Montréal :**

- ▶ **Réitère la mission première de la médiation culturelle dans la Politique, à savoir la mise en relation d'un individu avec une proposition artistique dans le but de favoriser son appréhension, sa connaissance et son appréciation**
- ▶ **Développe et renforce les activités de médiation des diffuseurs municipaux afin de viser une réelle démocratisation des arts**

---

<sup>14</sup> Projet de politique de développement culturel 2017-2022, page 78.

<sup>15</sup> Bruno Nassim Abouddar, François Mairesse, La médiation culturelle, PUF, 2016, page 5.

## Conclusion

---

Le statut de métropole culturelle constitue une opportunité formidable pour Montréal, tant en termes économiques et au niveau du développement durable du territoire, que sur le plan de l'image et du prestige international, car il s'agit de promouvoir à travers le monde le modèle d'une ville dynamique, créative, à l'identité culturelle multiple mais résolument québécoise. Néanmoins, les considérations économiques, liées notamment au développement des industries culturelles, ne doivent pas supplanter le nécessaire épanouissement de l'ensemble des acteurs culturels locaux, en particulier des artistes et des organismes qui participent à l'essor d'une vie culturelle riche et singulière.

Ainsi, prétendre au statut de métropole culturelle suppose de déployer une vision sur la longue durée qui prenne en compte toutes les dimensions de la culture. En effet, le rayonnement de Montréal à l'étranger s'explique aussi par la vitalité de tout un secteur non marchand, à l'origine de la production d'une culture qui prend le contre-pied du nouvel impératif *mainstream*. Il convient donc d'encourager sans détour la créativité, l'innovation et l'excellence artistique, notamment en rappelant l'attachement de Montréal aux valeurs intrinsèques des arts vivants et en accordant une place centrale aux créateurs, artistes et organismes artistiques professionnels. En outre, il est urgent de soutenir la pratique artistique professionnelle en renforçant la contribution de Montréal au budget du CAM.

Enfin, la question fondamentale de l'accès aux arts doit constituer une priorité absolue. Elle représente à elle seule un chantier transversal puisqu'elle porte sur ses épaules l'enjeu du développement et du renouvellement des publics, à partir duquel se joue l'avenir des arts de la scène.

## Résumé des recommandations

### Recommandation 1

---

Le CQT recommande que soit insérée dans le projet de Politique, une section sur les créateurs et les artistes professionnels, dans laquelle serait notamment souligné :

- ▶ Les valeurs intrinsèques du spectacle vivant: art de la relation et d'excellence conçu comme producteur de sens
- ▶ La place centrale accordée aux créateurs, aux artistes et aux organismes artistiques professionnels
- ▶ La nécessité d'améliorer leurs conditions de vie professionnelles et de constituer un environnement viable, propice à la création, la production et la diffusion

### Recommandation 2

---

Le CQT recommande que dans la section 8.4 du projet de Politique, Montréal s'engage à :

- ▶ Reconnaître que le CAM est un acteur incontournable du soutien à la pratique artistique professionnelle
- ▶ Augmenter significativement les crédits alloués au CAM pour que celui-ci puisse continuer à renforcer et développer son rôle de soutien auprès de la vie artistique professionnelle sur le territoire montréalais

### Recommandation 3

---

Le CQT recommande que Montréal :

- ▶ Renforce les activités de diffusion culturelle au sein du réseau Accès culture et augmente la part des artistes de la relève qui s'y produisent
- ▶ Accorde un soutien accru aux lieux de diffusions municipaux
- ▶ Améliore la signalisation urbaine des lieux de diffusion dans l'espace public

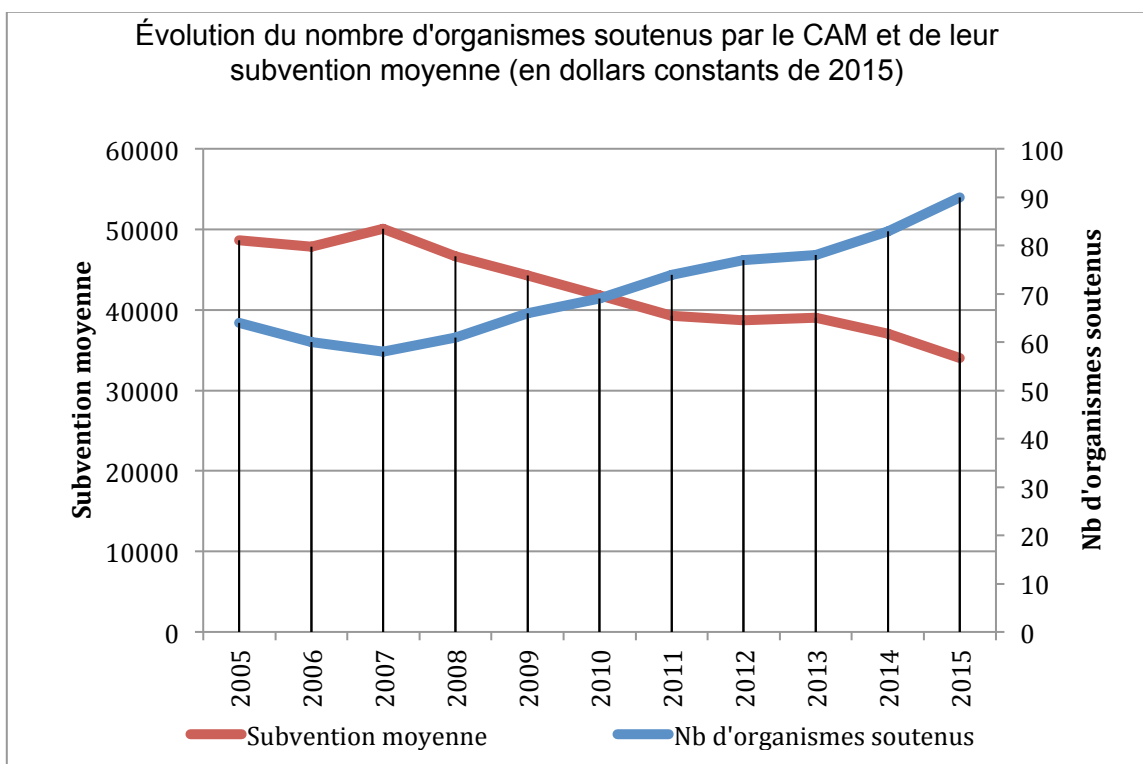
### Recommandation 4

---

Le CQT recommande que Montréal :

- ▶ Réitère la mission première de la médiation culturelle dans la Politique, à savoir la mise en relation d'un individu avec une proposition artistique dans le but de favoriser son appréhension, sa connaissance et son appréciation
- ▶ Développe et renforce les activités de médiation des diffuseurs municipaux afin de viser une réelle démocratisation des arts

## Annexes



**Note :** Ceci est un graphique à deux axes. Les échelles ne sont pas les mêmes. La courbe rouge se rapporte à l'axe vertical de gauche tandis que la courbe bleue se rapporte à l'axe vertical de droite.

## **Le CQT 34 ans d'expertise**

- ▶ Mémoire du CQT sur le renouvellement de la politique culturelle de 1992, CQT, août 2016
- ▶ Mémoire du CQT sur le Plan d'action 2010-2014 du réseau Accès culture, CQT, mai 2010
- ▶ Gouvernance culturelle : perspectives d'avenir pour Montréal, métropole culturelle, CQT, mai 2007
- ▶ Le pari de l'excellence, le défi d'action, CQT, février 2005
- ▶ Vers une politique culturelle pour Montréal, CQT, octobre 2003
- ▶ Pour une politique des arts et de la culture, CQT, septembre 1991

**Première de couverture :**

Spectacle **Un tramway nommé Désir**

Production du théâtre **ESPACE GO**

Mise en scène par **Serge Denoncourt**

Comédiens sur la photo **Céline Bonnier**  
**Patrick Hivon**

Photo **Caroline Laberge**

Ce mémoire a été rédigé par Pierre-François Sempéré, responsable de la recherche et de la documentation.

Cette publication est réalisée et éditée par le Conseil québécois du théâtre.

Cette étude est consultable à l'adresse suivante :  
[www.cqt.ca/documentation/politiques\\_culturelles](http://www.cqt.ca/documentation/politiques_culturelles)

Conseil québécois du théâtre  
460, rue Sainte-Catherine Ouest  
Bureau 808  
Montréal (Québec)  
H3B 1A7

T. 514 954-0270  
[cqt@cqt.qc.ca](mailto:cqt@cqt.qc.ca)  
[www.cqt.ca](http://www.cqt.ca)



Conseil  
des arts  
et des lettres  
du Québec



Canada Council  
for the Arts  
Conseil des arts  
du Canada



CONSEIL  
DES ARTS  
DE MONTRÉAL

Montréal